



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES**

Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> assemblée ordinaire de l'année 2025

Mercredi 10 septembre 2025 à 19 h  
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles  
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

### **ÉTAIENT PRÉSENTS EN SALLE :**

M <sup>me</sup> Sophie Gosselin	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Heidi Chalifour	Trésorière
M <sup>me</sup> Véronique Hunter	Administratrice
M. Bertrand Day	Administrateur
M. Franz Gauthier	Administrateur
M <sup>me</sup> Roxanne Gaudreault	Administratrice
M. Steeve Verret	Conseiller municipal, Ville de Québec

### **ÉTAIT ABSENTE :**

M <sup>me</sup> Claudya Tremblay	Présidente
----------------------------------	------------

### **IL Y A QUORUM**

### **ASSISTENT ÉGALEMENT :**

M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M <sup>me</sup> Alexina Bouchard	Secrétaire de soutien

Outre les personnes énumérées ci-dessus, quelques résident.e.s étaient présent.e.s dans la salle.



**CONSEIL  
DE QUARTIER**  
DE LAC SAINT-CHARLES  
**Ordre du jour**

25-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
25-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
25-06-03	Adoption du procès-verbal du 18 juin 2025	19 h 05
25-06-04	Affaires découlant du procès-verbal	19 h 07
25-06-05	Période d'information du conseiller municipal	19 h 10
25-06-06	Période de questions et commentaires du public	19 h 25
25-06-07	Cooptation	19 h 40
25-06-08	Affaires en cours	19 h 45
	• Commandite fête de la pêche OBNL rivière jaune	
	• Point sur pont Jacques-Bédard	
	• Préservation du lac - Suivi sur présentation du plan et résolution demande d'informations	
	• Point mobilisation à la sécurité routière	
25-06-09	Affaires nouvelles	19 h 50
	• Colonne Morris	
	• Banc de jasette	
	• Campagne de recrutement	
25-06-10	Trésorerie	20 h 05
	• Paiement des frais de secrétariat	
	• Autorisation des dépenses	
	• Remboursements	
25-06-11	Correspondance	20 h 10
25-06-12	Divers	20 h 15
25-06-13	Levée de l'assemblée	20 h 30

**25-06-01      Ouverture de l'assemblée**

M<sup>me</sup> Gosselin ouvre l'assemblée à 19 h 04.

**25-06-02      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M<sup>me</sup> Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.



#### **25-06-03 Adoption du procès-verbal du 18 juin 2025**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Véronique Hunter appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 juin 2025.

Il est précisé par M<sup>me</sup> Bouchard que la résolution 2025-CA-18 devra faire l'objet d'une approbation séance tenante.

#### **25-06-04 Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune affaire découlant du procès-verbal n'est abordée.

#### **25-06-05 Période d'information du conseiller municipal**

M. Verret propose de passer directement aux questions.

Un citoyen demande que le point soit fait sur l'incendie ayant éclaté au Centre Communautaire Paul-Émile-Beaulieu (PEB) le 17 août dernier. Cet incendie serait de nature criminelle. La bibliothèque et la salle de quilles demeurent pour le moment fermées. Les dommages seraient plus importants en raison des ventilateurs demeurés ouverts. Selon les experts, la réouverture ne pourrait avoir lieu avant janvier 2026. Tout autre lieu sous la responsabilité de la Ville de Québec permet de relocaliser les activités en suspend mais cela ne peut se faire au détriment des autres activités prévues en ces lieux.

Un citoyen demande si la boîte à livres pourrait être remise en fonction pour le retour des livres et suggère qu'elle soit relocalisée à Regroupement Actions Familles à Lac-Saint-Charles (R.A.F.A.L.). M. Verret indique qu'il s'en charge.

#### **RÉSOLUTION 2025-CA-33**

Considérant l'incendie au Centre Communautaire PEB et le retrait des services de bibliothèque, il est résolu de demander à la Ville de Québec de réinstaller la boîte à livres au 530, rue Delage et de tenir informé le Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles.

L'adoption de la résolution est proposée par M<sup>me</sup> Heidi Chalifour et appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter.



Un citoyen se questionne sur la présence de parcs pour les enfants de moins de 5 ans à Lac-Saint-Charles et sur la façon de faire cheminer sa demande. M. Verret indique que le Parc Krieghoff a déjà été ciblé mais a été écarté en raison des lignes hydroélectriques situées à proximité. Selon lui, seul le Parc PEB se prêterait à de telles installations. Le fait que Lac-Saint-Charles soit en partie situé en zone inondable ajoute à la difficulté de trouver un emplacement adéquat. Il ajoute que l'accès aux aires de jeu des écoles primaires devrait être possible. Le CQLSC s'engage à aborder la question en séance de travail et à proposer une résolution à la prochaine assemblée régulière.

M. Day se demande si l'installation d'une colonne Morris serait possible à LSC. M. Gauthier ajoute que tous les résidents ne sont pas utilisateurs des médias sociaux et qu'un tel ajout serait un outil de plus permettant de démocratiser l'accès à l'information. Il considère que le Centre Communautaire PEB constituerait un emplacement intéressant. Une citoyenne est en accord avec cette idée, tandis qu'un autre résident propose l'une ou l'autre des deux épiceries de LSC. M. Verret donne pour sa part l'exemple des publicités faites sur le panneau à l'avant de la Salle des Chevaliers de Colomb de LSC. L'intersection des rues Delage, Grande-Ligne et Épilobes de même qu'un sondage auprès de la population sont suggérés. M. Thibeault souligne de prêter attention aux terrains privés. M. Verret indique qu'une telle colonne est située à l'intersection de la rue Lepire et du boulevard de la Colline. Le CQLSC s'engage également à aborder la question en séance de travail et à proposer une résolution à la prochaine assemblée régulière.

M<sup>me</sup> Hunter demande où en sont les démarches à propos du « skate park ». Elle indique que ce lieu est désuet et dangereux et utilisé à mauvais escient pour des feux. M. Verret indique que la Ville de Québec n'y investit plus en raison de la zone inondable où se situe ce parc.

M<sup>me</sup> Chalifour réitère sa demande que des bollards soient installés aux abords des écoles primaires. M. Verret ajoute que les problèmes de circulation sont présents partout dans la Ville de Québec. Un résident ajoute que des citoyens utilisent des espaces prohibés pour se stationner aux abords des écoles. M. Verret ajoute que le Code de la sécurité routière s'applique en de telles situations. M<sup>me</sup> Gosselin ajoute que le dossier de la sécurité routière fait présentement l'objet de démarche par le CQLSC (voir aussi Affaires en cours).

M. Day demande la réparation d'un panneau de signalisation électronique défaillant, ce à quoi M. Verret répond qu'il s'agit de le signaler au 311.

**25-06-06 Période de questions et commentaires du public**

Un citoyen mentionne des situations qu'il juge problématiques sur la rue des Couventines. Il demande des panneaux de signalisation pour annoncer le nettoyage des rues; il indique que le stationnement de voitures des utilisateurs du LSC en vue d'y pratiquer la planche à pagaie rend les rues non sécuritaires et de la poussière qui ne peut être enlevée en raison de leur présence mais ajoute qu'heureusement, des contraventions sont remises aux automobilistes en défaut. Il se réjouit d'ailleurs du nouveau véhicule permettant de transmettre automatiquement des contraventions par la poste. Enfin, il ajoute que le trafic engendré par les travaux du pont sur la rue Jacques-Bédard occasionne à son tour du trafic sur la rue des Couventines. M<sup>me</sup> Gosselin le remercie de son intervention et indique en prendre acte. Ce même citoyen indique que beaucoup d'autres se baigneraient dans le LSC et ne pas avoir aperçu de surveillance policière à cet effet.

M. Verret répond que des brigadiers sont normalement présents et que le Service de police de la Ville de Québec intervient de surcroît au besoin. Il rappelle l'existence du comité des usagers du LSC à ce sujet, le déversement des eaux usées de Lac-Delage et Stoneham en amont du LSC et croit pour sa part que la baignade devrait être permise moyennant un ticket modérateur pour les non-résidents. Un autre résident souligne qu'il serait dommage que les résidents aient à payer pour accéder au LSC. Une autre mentionne que tous les riverains ne veulent pas empêcher l'accès au LSC, au contraire, tandis qu'un dernier précise qu'un accès fait de façon similaire à celui de Lac-Beauport serait intéressant. M<sup>me</sup> Gosselin indique que le CQLSC est sensible à ces questions et a déjà adopté une résolution afin d'obtenir une présentation du plan de la Ville de Québec à ce sujet avant qu'il ne soit déposé et puisse formuler des commentaires. M. Thibeault indique que si la consultation citoyenne à ce sujet se concrétise, tous les intéressés pourront y prendre part.

**25-06-07 Cooptation**

M. Thibeault indique avoir reçu une candidature et précise que la cooptation fonctionne de telle sorte que lorsqu'un poste neutre demeure vacant au sein d'un conseil de quartier et qu'une personne est intéressée à s'y joindre, elle doit déposer sa candidature, laquelle doit être acceptée par les deux tiers des administrateurs en place pour être retenue. Il précise qu'un tel poste est d'une durée d'un an, que la personne ne peut agir comme présidente et l'invite à se présenter. M<sup>me</sup> Roxanne Gaudreault explique qu'elle est déménagée à LSC dans le secteur des Épinettes rouges depuis le 1<sup>er</sup> mai, a assisté à une assemblée en juin, a trouvé le tout intéressant et a compris que personne ne représentait jusque-là son secteur. M. Thibeault procède au vote, lequel est unanime. La candidature de M<sup>me</sup> Gaudreault est retenue et celle-ci est invitée par M<sup>me</sup> Gosselin à se joindre aux administrateurs à l'avant.

**25-06-08      Affaires en cours**

**Commandite fête de la pêche OBNL rivière jaune**

Le CQLSC accorde une participation de 200 \$ pour la tenue de l'événement prévu le 11 octobre chez Canot Légaré et remet un chèque à son représentant séance tenante. Il s'agit d'un tournoi de pêche au brochet. M. Thibeault indique que le CQLSC se doit d'y prendre part et qu'une photo devra y être prise. Voir aussi le point Trésorerie – Autorisation des dépenses.

**Point sur pont Jacques-Bédard**

M. Day fait part de l'avancement des travaux selon l'information à sa disposition. M. Verret indique qu'il faut s'adresser au ministère des Transports du Québec pour obtenir l'information à la source. M<sup>me</sup> Gosselin précise que le MTQ alimente la Ville de Québec et que cette information est ensuite relayée par la Ville auprès des citoyens.

**Préservation du lac - Suivi sur présentation du plan et résolution demande d'informations**  
M<sup>me</sup> Hunter demande si un suivi est possible. M<sup>me</sup> Gosselin indique que le sujet a été abordé précédemment et qu'une résolution a été prise mais n'a pas reçu de suivi à celle-ci de la part de la Ville de Québec jusqu'à maintenant.

**Point mobilisation à la sécurité routière**

Les résultats du sondage réalisé par la firme Accès transports viables seront transmis au CQLSC la semaine du 1<sup>er</sup> octobre. M<sup>me</sup> Gosselin a rencontré la firme la semaine dernière avec les directions scolaires concernées afin de convenir des actions à privilégier. La sensibilisation aux parents apparaissant la plus importante, un kiosque de sensibilisation leur étant destiné auquel participeront des étudiants en technique policière du Cégep Garneau sera installé en début et fin de journée en période scolaire à l'automne 2025. Une partie des sommes disponibles permettra également la tenue d'une activité avec les enfants au moyen d'une maquette. Le CQLSC sera informé des dates retenues. Un citoyen indique que la réalité actuelle est différente en raison des travaux sur la rue Jacques-Bédard.

**25-05-08      Affaires nouvelles**

**Colonne Morris**

Voir Période d'information du conseiller municipal.

**Banc de jasette**

M<sup>me</sup> Hunter demande si l'installation d'un banc de jasette serait possible à LSC. M. Verret indique que la demande doit selon lui être faite par l'entremise de la commission scolaire si le banc est installé aux abords d'une école. Cette initiative émanerait à l'origine des écoles afin de favoriser les liens d'amitié, selon M. Thibeault, qui ajoute que la Ville dispose d'un certain nombre de bancs par arrondissement.



## RÉSOLUTION 2025-CA-34

Considérant l'intérêt du CQLSC pour un banc à jasette, il est résolu de demander à la Ville de Québec de disposer d'un tel banc à Lac-Saint-Charles.

### Campagne de recrutement

M. Thibeault suggère la tenue d'une assemblée spéciale afin de combler des postes d'administrateurs du CQLSC dans le contexte où seul 6 sont comblés, où le quorum est de 5 personnes et où un plus grand nombre facilite la répartition des mandats. Il reviendra auprès du CQLSC pour en préciser les modalités. Il rappelle également que la présidente s'est temporairement retirée pour un congé de maternité. Au moins un poste neutre, un poste homme et un poste femme sont vacants. M<sup>me</sup> Hunter demande s'il est possible de faire appel à d'anciens administrateurs, ce qui est effectivement le cas, et indique qu'une entrevue avec M<sup>me</sup> Tremblay sera diffusée sous peu sur la chaîne télévisée et sur le site Web de la CCAP Câble afin de promouvoir le CQLSC et la tenue de ses assemblées. M<sup>me</sup> Hunter souligne que les dépliants du CQLSC se trouvent au Centre Communautaire PEB présentement fermé. M. Thibeault indique que l'occasion se prête à la réédition du dépliant avec la nouvelle image de marque de la Ville de Québec, s'informera à ce sujet et reviendra au CQLSC.

## 25-06-10 Trésorerie

M. Thibeault indique que des résolutions sont nécessaires pour la participation du CQLSC à la Fête de la pêche et les frais de secrétariat.

## RÉSOLUTION 2025-CA-35

Sur une proposition de M. Franz Gauthier appuyée par M. Bertrand Day, il est résolu d'accorder une participation de 200 \$ à la Fête de la pêche 2025.

## RÉSOLUTION 2025-CA-36

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Véronique Hunter appuyée par M<sup>me</sup> Sophie Gosselin, il est résolu d'approuver le remboursement de 125 \$ à M<sup>me</sup> Bouchard pour les frais de secrétariat de l'assemblée régulière du mois de septembre 2025.

## RÉSOLUTION 2025-CA-37

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le remboursement de 94,45 à M. Franz Gauthier pour les frais de repas encourus lors de la rencontre de travail du 20 août.

## RÉSOLUTION 2025-CA-38

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Sophie Gosselin appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le remboursement de 400 \$ à M<sup>me</sup> Heidi Chalifour pour les cartes cadeau destinées bénévoles du frigo de LSC.

## RÉSOLUTION 2025-CA-39

Sur une proposition de M. Bertrand Day appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu de d'approuver le remboursement de 10,93 \$ pour l'achat de verres, de 2,28 \$ pour celui de lait et de 9,99 \$ pour des TimBits à M<sup>me</sup> Heidi Chalifour.

### **25-06-11 Correspondance**

M. Thibeault indique avoir reçu une lettre à destination du CQLSC concernant ses assurances, laquelle se trouve dans les fichiers partagés.

### **25-06-12 Divers**

#### **Trottoirs**

M. Day indique qu'il aimeraient que le CQLSC considère très sérieusement la réfection des trottoirs. M<sup>me</sup> Hunter propose qu'un suivi à la résolution prise antérieurement à ce sujet soit fait.

#### **Graffitis**

M<sup>me</sup> Hunter demande s'il est possible que de la sensibilisation soit faite à ce sujet auprès des jeunes dans le contexte où des graffitis haineux ont été trouvés à LSC. M. Gauthier suggère que le CQLSC fasse une intervention auprès de l'école concernée afin de lui témoigner son appui dans le but d'en faire un milieu ouvert et inclusif. Il propose de communiquer avec la direction, ce qu'autorise M<sup>me</sup> Gosselin qui croit pertinent pour le CQLSC de s'informer et de contribuer à la sensibilisation.

### **25-05-12 Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Heidi Chalifour appuyée par M<sup>me</sup> Véronique Hunter, il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 36.

Le procès-verbal est rédigé par M<sup>me</sup> Bouchard.

---

Sophie Gosselin, vice-présidente

---

Alexina Bouchard, secrétaire de soutien